

Îlot de récupération

Ce document a pour but de résumer ce qu'il advient des objets déposés dans l'îlot de récupération. Il s'agit d'une synthèse, pour de plus amples informations reportez-vous au site EnviroPoly <http://www.polymtl.ca/enviropoly/vivre/recycler.php>

Que peut-on déposer dans notre îlot ?

- Les CD
- Les lunettes
- Les cartouches d'imprimantes (pas de photocopieur ou autre machine)
- Les piles et batteries
- Les téléphones cellulaires (et composantes connexes : piles et chargeurs)
- Le matériel informatique

Qu'advient-il de tous ces objets ?

Les CD

Les CD sont des multicouches de matières constituées à 99% de polycarbonate, un dérivé du pétrole à haute valeur ajoutée qui peut être réutilisé. La surface des CD est recouverte d'une couche d'aluminium réfléchissant, elle-même protégée par une pellicule de plastique transparent portant l'étiquette imprimée. Les CD recyclés servent à fabriquer des boîtiers d'imprimantes, d'ordinateurs, d'appareils électroménagers, des composants d'automobiles, etc.

Lien vers notre recycleur (situé à Pointe-Claire) : <http://www.targray.com/fr/>

Les lunettes

Les lunettes récupérées ont leur dioptrie évaluée par la Clinique universitaire de la vision de l'Université de Montréal et sont envoyées dans des pays en voie de développement pour réutilisation.

Lien vers notre recycleur : http://www.opto.umontreal.ca/clinique_univer_vision/

Remarque : il est conseillé d'emballer les lunettes avant de les déposer pour éviter de risquer de les abîmer.

Les cartouches d'imprimantes

Les cartouches sont triées par modèle puis vendues en lot au recycleur le plus offrant. Les recycleurs nettoient, changent les pièces défectueuses et refont le plein des cartouches pour ensuite les remettent sur le marché, ce que l'on appelle des cartouches réusinées. Certaines cartouches peuvent être recyclées plusieurs fois dépendamment de la méthode utilisée.

Remarque : nous ne reprenons pas les cartouches d'encre de photocopieur ou d'autres machines.

Lien vers nos récupérateurs : <http://www.mira.ca/content/am1-10.html>
<http://www.centraide-mtl.org/>

Les piles et les batteries

Les batteries (accumulateurs) au plomb sont acheminées à un récupérateur qui se charge de les recycler. On peut en savoir plus à l'adresse suivante : http://www.novapb.com/recyclage_plomb.htm

Les piles quant à elles sont triées en deux catégories : rechargeables et non rechargeables :

- Pour les **piles rechargeables**, le programme « Recycle » de la Société canadienne de recyclage des piles, plus connue sous l'appellation anglaise Rechargeable Battery Recycling Corporation (RBRC), prévoit la récupération par retour à un point de vente affilié ou à un point de dépôt d'une municipalité affiliée. Les piles rechargeables collectées dans le cadre du programme de la RBRC sont envoyées à un centre de consolidation situé à Fort Érié en Ontario, avant d'être acheminées vers les installations de International Metals Reclamation (INMETCO) en Pennsylvanie (É-U) pour le recyclage des métaux.
On peut en savoir plus à l'adresse suivante : <http://www.rbrc.org/cellarecycler/>
- Les **piles non rechargeables** sont traitées de manière sécuritaire par des entreprises comme Stalex (stabilisation et placement dans une cellule d'enfouissement sécurisée et contrôlée), afin d'éviter la contamination de l'environnement. On recommande l'utilisation des piles rechargeables, qui en plus de servir plusieurs fois, dispose d'un programme de recyclage au Québec.
On peut en savoir plus à l'adresse suivante :
http://www.stalex.com/francais/technologie_procede.htm

Les téléphones cellulaires (et composants connexes : piles et chargeurs)

Environ 60% des cellulaires recueillis sont remis en état et revendus et les autres sont recyclés. Les piles rechargeables sont également recueillies, revendues ou recyclées. Les fonds récoltés servent à la réinsertion au travail de personnes ayant eu des problèmes d'alcool, de drogue, de médicaments et de jeu. On peut en savoir plus à l'adresse suivante :

<http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/ArchivesForum/2004-2005/050613/article4822.htm>

Le matériel informatique

Le matériel le plus récent est remis en état par l'organisme Insertech Angus, une entreprise d'insertion sociale qui collabore au programme Ordinateurs pour les écoles du Québec. Ces ordinateurs sont distribués à bas prix aux écoles et organismes à but non lucratif ou vendus à des entreprises privées et à des individus. On peut en savoir plus à l'adresse suivante : <http://www.insertech.qc.ca/fra/entreprise-f.htm>

Le matériel jugé désuet est acheminé à des récupérateurs où les composantes empruntent différents chemins de récupération.